

Uniquement en cas de changement d'horaire, de période, de lieu de stage
MERCI de compléter ci après et de transmettre au lycée.

**AVENANT A LA CONVENTION de PERIODE DE FORMATION EN MILIEU
PROFESSIONNEL**

Contact : Mme BLANC Stéphanie,
Directrice Déléguée aux formations professionnelles
Tél : 04.74.19.19.16 - Fax : 04.74.28.32.51
Mél : stephanie.blanc@ac-grenoble.fr

ENTRE

L'ÉTABLISSEMENT OU L'ORGANISME D'ACCUEIL :

Représenté par :

COORDONNEES :

ET

LE LYCEE PROFESSIONNEL GAMBETTA
3 rue Ferdinand BUISSON 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Représenté par Mme DECHOSAL, Proviseure

Concernant la période initiale de formation en milieu professionnel du

Effectuée par

- ☐ Modification des horaires de stage ☐ Rattrapage de journées d'absence ☐ Prolongation de stage
☐ Sortie scolaire et/ou modification exceptionnelle du lieu de stage ☐ Autre (précisez)
Indiquer ci-dessous le détail des modifications apportées à la convention initiale.

En cas de rattrapage, merci de préciser les dates et les horaires ci-dessous:

LE CHEF D'ENTREPRISE Fait le :	La Directrice Déléguée aux formations professionnelles Mme BLANC Stéphanie Vu et vérifié, le :
LE REPRESENTANT LEGAL <i>(pour l'élève mineur(e))</i> Fait le :	LE CHEF D'ETABLISSEMENT Mme CROUZAT, Proviseur Fait le :

NB : Ces dispositions prennent effet à la date de signature de toutes les parties.